



Extrait des Registres des Délibérations du Conseil Municipal de la Ville de Cahors

SEANCE DU 9 AVRIL 2009 – 19 heures 00

Aujourd'hui, neuf avril deux mille neuf, le Conseil Municipal s'est réuni à la Mairie, sous la Présidence de Jean-Marc VAYSSOUZE-FAURE, Maire.

Rapporteur : M. SIMON

Objet : Demande de subventions FEDER pour le parking de l'amphithéâtre et les Allées FENELON – modification du plan de financement.

Mes cher(e)s collègue(s),

Suite aux délibérations en date du 19 janvier 2009 et du 13 mars 2009, le plan de financement prévisionnel du parking de l'amphithéâtre et des Allées FENELON a été modifié, pour n'intégrer que les subventions obtenues ou celles qui font l'objet d'un engagement des co-financeurs.

Le projet global prenant en compte le parking de l'amphithéâtre et l'aménagement de l'esplanade a la possibilité d'intégrer une subvention européenne FEDER sur la période 2000-2006 à hauteur de 15% de l'assiette éligible.

Le projet de création du parking et de requalification de l'espace public de surface, libéré de l'occupation des véhicules, s'intègre dans une approche globale du développement du centre ville et vise à reconquérir un espace culturel et touristique attractif pour la Ville. Aussi, ce projet correspond pleinement à la mesure 7.2 du FEDER 2000-2006 dont l'objectif est de favoriser l'amélioration du cadre de vie et la requalification des espaces publics.

L'ensemble de l'opération est estimé à 16 588 232 € HT (révision des prix incluse).
L'assiette éligible au FEDER 2000-2006 est de 6 687 474 € HT

Pour permettre cette réalisation, il convient d'approuver le plan de financement prévisionnel de l'assiette éligible de l'opération :

Plan de Financement prévisionnel :

Aménagement du parking et des Allées Fénelon		
	Subventions	Taux
Europe FEDER	1 003 121 €	15,00%
Etat Prog 122	300 000 €	4,49%
Etat FISAC	322 465 €	4,82%
Etat (CG-patrimoine)	136 549 €	2,04%
Conseil Général	436 549 €	6,53%
Conseil Régional	200 000 €	2,99%
Total aides publiques	2 398 684 €	35,87%
Auto-financement	4 288 790 €	64,13%
Coût éligible	6 687 474 €	100,00%

J'ai donc l'honneur de proposer à notre assemblée :

- **d'approuver le plan de financement prévisionnel relatif à l'aménagement du parking de l'amphithéâtre et des Allées FENELON**
- **d'autoriser Monsieur le Maire à solliciter toutes les subventions possibles**
- **d'autoriser Monsieur le Maire à signer tous les actes nécessaires à l'exécution de cette décision**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte les propositions du rapporteur.

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

Le Maire,

Jean-Marc VAYSSOUZE-FAURE.